

BÂTIMENT DE RECHERCHES ET CENTRE DE RESSOURCES

Université de Guyane - Cayenne



3, rue des Antonins 69005 Lyon
T +33 4 78 37 35 32
agence@tjarchi.com
www.tjarchi.com

MENESR

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE



MAÎTRE D'OUVRAGE

DEAL GUYANE

Rue du Port BP 6003 - 97306 Cayenne CEDEX
eric.germany@developpement-durable.gouv.fr
T. 05.94.39.81.69



CONDUITE D'OPÉRATION

CP&O

20, Passage de la Folie Regnault 75011 Paris
d.pradel@cpcconsulting.com
T. 01.84.16.79.70



PROGRAMISTE

TOURRET JONERY ARCHITECTES

3, rue des Antonins 69005 Lyon
agence@tjarchi.com
T. 04.78.37.35.32



ARCHITECTE
Mandataire du groupement

GAIA

1, place Schoelcher 97300 Cayenne
gaia.archi@wanadoo.fr
T. 05.94.28.31.13



ARCHITECTE
Co-traitant

EGIS BÂTIMENT GUYANE

10, rue des remparts 97300 Cayenne
thibaut.dufour@egis.fr
T. 05 .94.28.95.38



BET

QUALICONSULT

Route de Rémire RD2 Rémige-Monjoly
mouloud.bekari@qualiconsult.fr
T. 05.94.27.38.72



QUALICONSULT

BUREAU DE CONTRÔLE

QUALICONSULT

Route de Rémire RD2 Rémige-Monjoly
pierre.lergenmuller@qualiconsult.fr
T. 05.94.27.38.72



QUALICONSULT

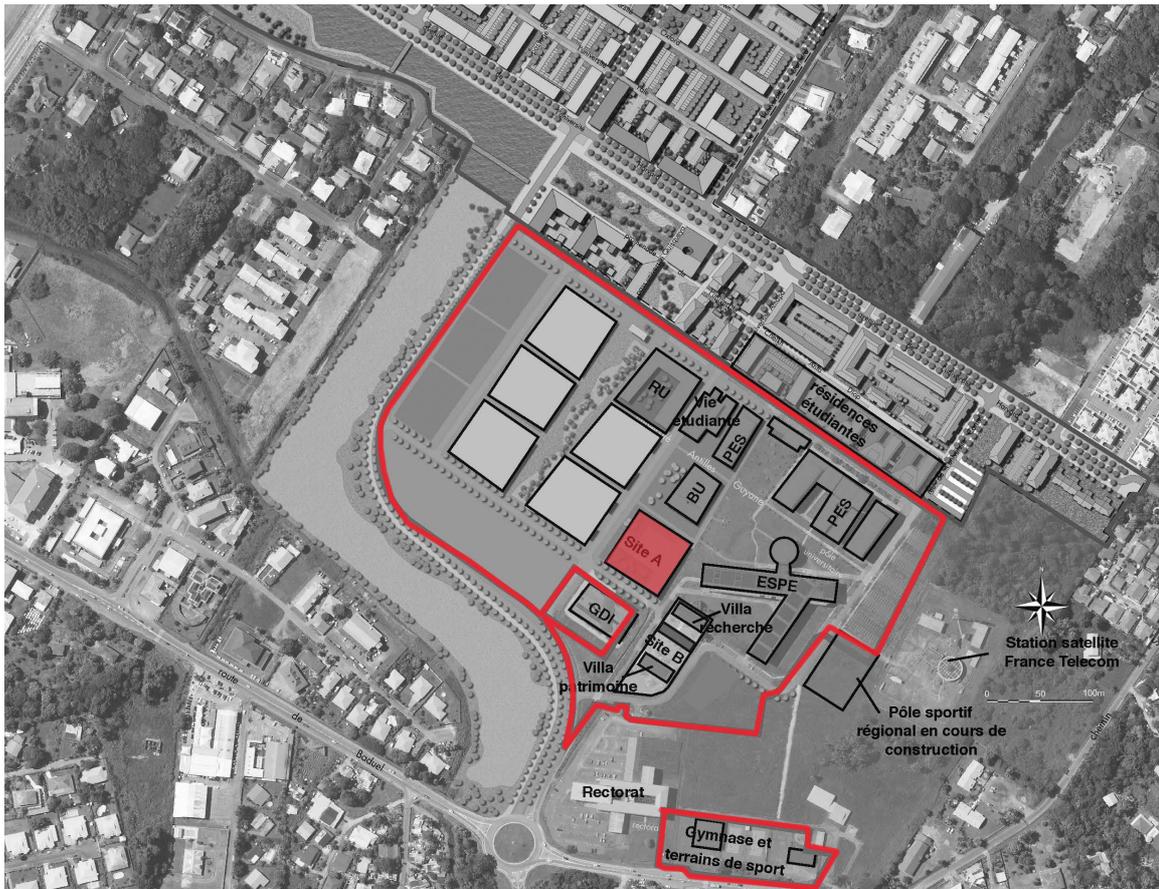
COORDINATEUR SPS

document établi par		affaire		phase		intitulé du document				échelle
		2270		PC		PC4 - NOTICE DE PRÉSENTATION DU PROJET				format
affaire	émetteur	projet	phase	n° document	indice	type	identifiant	lot	1er envoi	date indice
2270	TJA	BRCR	PC	6	A	-	-	-	SEPT 2017	MARS 2019

SOMMAIRE

1/ ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS	page 2
2/ ACCES, STATIONNEMENTS ET RACCORDEMENTS AUX RESEAUX	page 3
2.1 Desserte	page 3
2.2 Accès piétons	page 3
2.3 Accès et stationnements des véhicules	page 3
2.4 Accès et stationnements 2 roues	page 4
2.5 Accès et stationnements livraisons	page 5
2.6 Accès pompiers	page 5
2.7 Raccordement du projet aux différents réseaux	page 5
3/ PRESENTATION DU PROJET : IMPLANTATION, ORGANISATION, COMPOSITION ET VOLUME	page 6
3.1 Implantation et emprise au sol	page 6
3.2 Composition des étages	page 7
3.3 Volumétrie	page 7
3.4 Traitement des aménagements extérieurs du projet	page 8
3.5 Matériaux et couleurs du rez-de-chaussée	page 8
3.6 Matériaux et couleurs des étages	page 9
3.7 Matériaux et couleurs des édicules techniques en toiture	page 9
3.8 Traitement des toitures terrasses	page 9
4/ VOLET PAYSAGER:	page 10

1 / ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS



PERIMETRE DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE GUYANE

Situé au sein du Pôle universitaire de Guyane (PUG), sur le site de Trou Biran, le terrain d'assiette affecté au projet de la construction du bâtiment de recherche et centre de ressources est au cœur du site universitaire, à l'articulation entre la zone Est déjà aménagée et la zone Ouest aujourd'hui libre d'occupation.

Le pôle universitaire de Guyane (PUG) est délimité :

- Au nord, par la rue de l'université, qui trace la liaison entre la ZAC Hibiscus et le pôle universitaire
- Au sud, par la route de Baduel et son rond point d'accès
- A l'ouest, par des lotissements
- A l'est, par le complexe sportif de la Région, le centre de transmission par satellite de France Télécom, et des zones résidentielles.

Ce terrain se trouve en zone AU1 du PLU.

La parcelle est délimitée :

- Au Nord, la bibliothèque universitaire, bâti en R+1
- Au Sud, de l'autre côté de la voie de desserte véhicule interne, par le bâtiment régional affecté à une pépinière d'entreprise (Guyane Développement Innovation)
- A l'Est, par les bâtiments du campus et en premier plan l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ESPE.
- A l'Ouest, par les parcelles d'extension du campus non aménagées.

Le campus est divisé en trois zones distinctes séparées par des espaces publics ou jardins.

La zone Est est composée par des bâtiments construits entre 2006 et 2013.

La zone centrale sur laquelle se situe la parcelle, composée de bâtiments plus récents entre 2012 et 2017.

La zone à l'ouest est vide de construction à l'exception d'une parcelle au nord, où vient de s'implanter le restaurant universitaire.

2 / ACCES, STATIONNEMENTS ET RACCORDEMENTS AUX RESEAUX

2.1 Desserte

Le site du campus de Trou Biran est desservi par 2 accès depuis les voies publiques :

- Un accès au Nord depuis la Zac Hibiscus
- Un accès au Sud par la route de Baduel et le rond point de Baduel.

Le niveau de référence de la plateforme du projet est calé à 5,48 NGG, correspondant au rez-de-chaussée du projet.

2.2 Accès piétons

Le site est majoritairement piéton, l'accès principal se fait depuis le sud du site, à l'intérieur du campus un maillage de cheminements piétons permet de rejoindre les différents bâtiments.

La parcelle du futur bâtiment de Recherche et Centre de Ressources est longée à l'est par un axe piéton majeur reliant le sud au nord du campus.

2.3 Accès et stationnements des véhicules

La desserte générale véhicule se fait par le rond point du Baduel, la voirie à sens unique fait le tour du site, elle emprunte les limites Est et Nord puis la transversale Nord Sud médiane au site qui délimite les zones construites centrales et Est.

Conformément à la réglementation (article AU1 12 / 1.5) sur le stationnement, il est prévu l'aménagement d'une aire de parking à 30 m (- de 300 m) sur la parcelle avoisinante à l'ouest de la parcelle du bâtiment de Recherche et Centre de Ressource, afin de répondre aux exigences.

La capacité d'accueil sera une place de stationnement par tranche de 55 m² de surface plancher, à savoir 74 places de parking + 2 places de stationnements PMR, placées au plus près de l'entrée ouest du bâtiment.

Ces places viennent s'ajouter au 376 places de stationnements déjà disponibles sur le site, organisés en poche ou en ligne le long de la voie principale à sens unique du site.



ETAT DES LIEUX DES STATIONNEMENTS DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ

2.4 Accès et stationnements 2 roues

Les 2 roues (vélos et motos) accèdent au site par le rond point du Baduel au Sud du site. Le projet propose un emplacement 15 places de stationnement vélos , protégé des intempéries , situé en façade Sud- Est du projet pour favoriser les modes doux de déplacements.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

2.5 Accès et stationnements livraisons

L'accès livraison et logistique s'effectue par le rond point du Baduel au Sud du site. Les véhicules de livraisons empruntent la voie à sens unique qui fait le tour de l'université pour rejoindre la cour de logistique dédiée au projet et située en façade Sud.

Cette cour de livraison est fermée au sud avec un portail coulissant, au nord par une clôture pour empêcher les piétons d'y pénétrer.

De cette façon, les camions (véhicules légers, camionnettes ou camions) stationnent en toute sécurité dans la cour de livraison fermée aux piétons.

2.6 Accès pompiers

La desserte du site de l'Université de Guyane n'est pas modifiée par le projet.

L'accès au bâtiment sera assuré par voie échelle ayant les caractéristiques requises à C02 c'est à dire 4 mètres de largeur libre, pente maximale de 10%, force portante de 160 kN, résistance au poinçonnement de 80 N/cm² sur une surface minimale de 0,20 m².

Ainsi le bâtiment est composé de 3 façades directement accessibles par les services de secours :

- Une façade accessible par la voie pompier au Nord Est.
- Deux façades accessibles par les voies ouvertes au Sud Ouest et Nord Ouest.

2.7 Raccordement du projet aux différents réseaux

Le projet est raccordé à l'ensemble des réseaux existants à proximité de la parcelle concernée (voir plan de réseaux).

- Les eaux pluviales sont collectées par des noues et des réseaux enterrés à l'intérieur de la parcelle raccordés aux réseaux existant de la ZAC en parties nord, est et sud de la parcelle. (les regards pour raccordement sont créés dans le cadre de cette opération.

- Les eaux usées sont collectées par un maillage de réseaux enterrés et raccordés au réseau existant de la ZAC en parties est et sud de la parcelle.

- L'adduction d'eau potable est prévue en partie sud de la parcelle. Une antenne en diamètre 110 sera à amener par le concessionnaire jusqu'en limite de parcelle.

- L'arrivée EDF est demandée au concessionnaire en partie sud de la parcelle : 20 000 V pour alimentation du poste de transformation privé de 630 kVA prévu dans le cadre du projet.

- L'arrivée France Télécom est prévue à l'angle nord-ouest de la parcelle. Nous prévoyons de nous raccorder sur la chambre existante.

La gestion des eaux de pluie est prévue à l'échelle de la ZAC. A ce stade, les éléments en notre possession ne nous permettant pas de savoir si un dispositif complémentaire à la parcelle est nécessaire, nous prévoyons un volume de stockage de 50 m³ des eaux de pluie par l'intermédiaire des noues prévues sur notre parcelle. Le projet prévoit également de récupérer une partie des EP en toiture pour l'alimentation des sanitaires.

3 / PRESENTATION DU PROJET : IMPLANTATION, ORGANISATION, COMPOSITION ET VOLUME

3.1 Implantation et emprise au sol

Le projet de Centre de Recherche et de Ressources du PUG – Pôle Universitaire de Guyane - s'inscrit dans les grandes lignes directrices du Schéma Directeur de Développement adopté dès 2006.

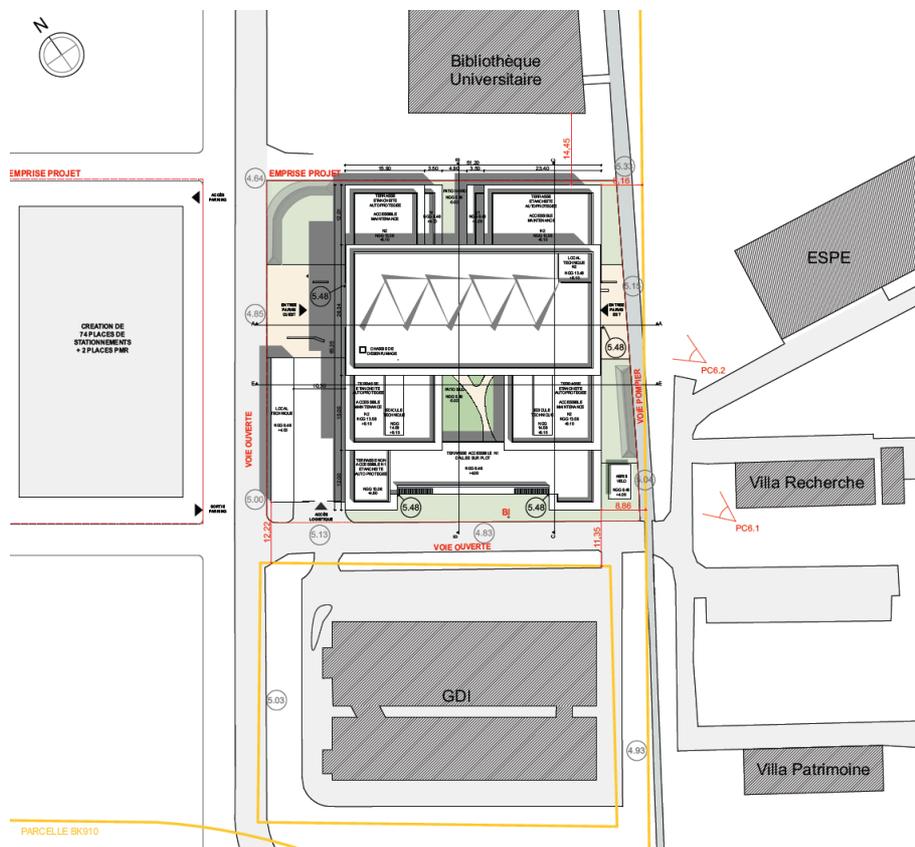
Notre projet s'implante sur la dernière parcelle de la zone Est du campus, et permet de conclure cette première phase d'aménagement, en respectant notamment le front bâti donnant sur le jardin paysagé. Il se trouve également à l'articulation avec la 2ème zone du Schéma Directeur : la zone centrale, où est construit le Restaurant Universitaire.

Le parti urbain propose donc d'intégrer au cœur même du projet une véritable « rue intérieure traversante », qui permette de mettre en communication les zones Est et Ouest du campus.

Le projet du Bâtiment de Recherche et Centre de Ressource se positionne le long de la desserte piétonne principale du campus, parallèle à la bibliothèque universitaire et au bâtiment GDI au sud.

L'emprise au sol du bâtiment occupe la quasi totalité de la parcelle et est définie par les limites suivantes :

- Au Nord par le bâtiment de la bibliothèque universitaire.
- A l'Est, par la voie pompier et la desserte piétonne Nord Est / Sud Ouest du campus.
- Au Sud, par la voie de desserte interne véhicule qui sépare la parcelle du bâtiment GDI
- A l'Ouest, par la voie de desserte interne véhicule qui sépare la parcelle des futurs parcelles aménageables.



PLAN MASSE DU PROJET

3.2 Composition des étages

Le projet ne comprend pas de niveau sous sol.

Le bâtiment s'organise sur trois niveaux :

Le rez-de-chaussée, étage dédié à l'enseignement s'inscrit dans les limites que nous venons exposer. Il occupe la totalité de la parcelle laissant place à des espaces singuliers :

- une rue couverte
- deux parvis est et ouest
- deux patios clos nord et sud.
- une cour logistique en façade ouest fermée par un édicule technique construit en rez-de-chaussée.

Le R+1, étage dédié à la recherche, est en retrait par rapport au rez de chaussée et offre donc de larges terrasses sur lesquelles des équipements scientifiques pourront être implantés.

Le R+2, étage plus restreint dédié aux locaux techniques, est en retrait également par rapport au R+1.



PERSPECTIVE ENTREE EST

3.3 Volumétrie, hauteur et prospect

L'architecture du bâtiment propose un vocabulaire simple et lisible composé des éléments suivants :

- Une superposition de 3 plans horizontaux qui correspondent aux niveaux des étages et de la toiture.
- Une composition faisant apparaître deux volumes distinctes, traités de façon homogènes et recouverts par une toiture formant la rue, artère couverte du bâtiment.

La volumétrie du bâtiment suit un étagement progressif, à R+1 côté Sud et R+2 côté Nord, pour terminer en R+3 au niveau de la rue centrale, au cœur du projet. Cet épannelage régulier permet au bâtiment de s'insérer harmonieusement dans son environnement, et respecte les gabarits des différents bâtiments voisins. Le point le plus haut est situé à la pointe des sheds à 13,80 m et respecte le prospect par rapport à l'implantation des bâtiments au sein d'une même parcelle.

Selon l'article AU1 10 « pour les équipements publics, les hauteurs des constructions ne sont pas limitées. », en revanche, le prospect $L > H$ doit être respecté selon l'article AU1-8. Ici, la distance entre la bibliothèque et le bâtiment est de 14,45 m ($14,45 > 13,85$ m)

L'ensemble du bâtiment est habillé par une façade « cadre » en bois constitués de montant verticaux et de tasseaux horizontaux servant de brise soleil.

3.4 Traitement des aménagements extérieurs du projet

Les espaces extérieurs se composent :

- De deux parvis d'entrée à l'Ouest et Est du bâtiment reliés par la rue intérieure couverte. A l'est, la partie du parvis devant l'amphithéâtre bénéficie d'une couverture permettant aux étudiants et aux chercheurs de s'abriter. Le sol en béton quartzé des deux parvis se poursuit à l'intérieur dans la rue, pour créer une continuité. Les deux accès sont accessibles avec sur le parvis Est une pente inférieure à 5 % sur une longueur inférieure à 10m (pente réelle 4,9% sur 6,70m) ; et sur le parvis Ouest une pente à 4 %.
- D'un cheminement en pied de façade d'une largeur de 1,7 m et abrité grâce aux débords de casquettes. Il est traité en béton balayé
- D'une cour logistique traitée en enrobé.
- D'espaces végétalisées sur l'ensemble de la parcelle non construite composés de plantes rampantes et de palmier Wassai.

3.5 Matériaux et couleurs du rez-de-chaussée

L'ensemble des façades du rez-de-chaussée est constitué:

- De murs béton de couleur blanche avec des baies vitrées en menuiserie aluminium laquée à rupture de pont thermique, de qualité Qualicoat Marine et de couleur Brun Gris RAL 8019. .
- De façade « cadre » bois composée d'éléments verticaux en bois massif classe III et d'éléments horizontaux en bois massif classe IV d'essence locale de premier choix. Pour animer la façade, les lames horizontales sont plus ou moins resserrées suivant la place qu'elles occupent, devant une ouverture ou devant un mur.

Le positionnement de cette façade bois varie selon les façades en fonction des orientations pour se protéger du soleil. Plus précisément, à l'Est et à l'Ouest la façade est décollée de 70 cm de la façade béton, offrant un passage maintenance fermé. Au sud et au Nord et les façades « cadres » bois sont collées à la façade béton.

- Et de casquettes béton de couleur blanche de 1,70m de profondeur offrant une protection contre le soleil et la pluie

L'édicule technique à l'ouest est en béton de la même teinte, habillé des éléments verticaux bois pour assurer une homogénéité.

Au niveau de la cour logistique, un portail de livraison, en aluminium laqué de teinte RAL 8019, est positionné dans la continuité de la façade bois.

3.6 Matériaux et couleurs des étages

Les façades du R+1 sont composées de la même manière qu'au rez-de-chaussée. A savoir, de murs béton de couleur blanche avec des baies vitrées en aluminium RAL 8019, d'une façade cadre bois et d'une casquette béton couleur blanche.

Les façades des deux édicules techniques au R+2, sont également composées en béton couleur blanche, avec pour seules ouvertures les portes d'accès aux différentes toitures terrasses. Pour garder l'homogénéité mais différencier l'attique, seul les éléments horizontaux en bois seront positionnés sur ces façades.

3.7 Matériaux et couleurs la toiture de la rue intérieure

La couverture de la rue est composée d'une dalle béton avec une étanchéité auto protégée pour les parties horizontales et d'une charpente bois constituées 8 sheds de forme triangulaire vitrés sur deux cotés.

3.8 Traitement des toitures terrasses

Les terrasses du R+1 sont accessibles aux chercheurs et accueilleront des éléments dédiés à la recherche.

Au Sud une grande terrasse de 375 m², accessible de plein pied depuis le bâtiment. Elle est constituée de dalles sur plots. La partie la plus à l'ouest, d'une altimétrie différente est accessible uniquement pour la maintenance et constituée d'une étanchéité auto protégée.

Au nord les deux terrasses de 38 m² accueilleront les stations météo et sont constituées de dalles sur plots.

Les terrasses du R+2 et la toiture sont accessibles uniquement pour la maintenance et constituées d'une étanchéité auto protégée.

Les seules équipements techniques (cheminement de gaines) seront positionnées sur les toitures du R+2 dans des édicules fermés et ventilés, d'une hauteur inférieure au garde corps.

L'ensemble des toitures terrasses sont protégé par les acrotères béton formant garde corps.

4 / VOLET PAYSAGER

4.1 Plantation d'arbres et arbustes.

Le projet prévoit la plantation d'arbres et arbustes répartis sur l'ensemble de la parcelle (voir plan masse projet), les essences imaginées sont les suivantes :

- 4 Palmiers bêche (Mauritia Flexuosa)
Localisation : grand et petit patios
- 14 Wassai (Euterpe oleracea)
Localisation : Noues EP

Sont également prévu dans la rue intérieure, des espaces plantées avec fougères (Nephrolepis exalta) et petit arbustes Male Way (Hyospathe Elegans).

4.2 Espaces libres

Les espaces libres de toute construction représentent une surface d'environ 970 m²

L'ensemble de cette surface est prévu végétalisée, recouverte par une plante couvrante :

- Desmodium Triflorum
- Localisation : Sur l'ensemble des espaces extérieurs non aménagé, compris patio.

4.3 Clôture

Deux clôtures de 2m de hauteur réalisées en fers plats métalliques permettent de fermer la cour logistique au Sud du parvis Ouest et le patio Nord.